

“telles.” Il s’agissait principalement, non pas, certes, de réhabiliter, mais d’interpréter la formule flamande : *God verdom me*, en français : *Que Dieu me damne*, à laquelle on pourrait sans doute assimiler une expression anglaise très répandue chez les nôtres. “Ces mots là,” pour continuer la citation, “ne constituent pas par soi un blasphème, mais une ancienne formule de serment accompagné d’imprécation ; et comme cette imprécation (ou mauvais souhait) se prononce d’ordinaire sans intention réelle de souhaiter la damnation, elle est presque toujours excusable de péché mortel.”

Comme on le voit, l’exemple part de haut et suffit amplement à justifier la position prise par l’auteur dans son intéressante dissertation. Seul, le manque d’espace, joint au souci des convenances que le latin peut braver, m’ont empêché de décalquer à fond ce travail. Il en résulte certaines lacunes que le lecteur voudra bien me pardonner. Je ne saurais, non plus, me flatter d’inerrance dans une matière à la fois si grossière et si délicate. Et c’est pourquoi je me propose de faire bon accueil à toute critique bien intentionnée.

fr. M. A. LAMARCHE,
des frères-prêcheurs.



*L'orgueil obscurcit le cerveau comme l'enflure du visage
finit par boucher la vue.* (S. Augustin)

*Le bonheur n'a point de bornes, parceque Dieu n'a ni
fond ni rives et que le bonheur, c'est la conquête de Dieu par
l'amour.* (Amiel)